



Case postale 307  
1680 Romont  
Tél. 079 518 22 32  
e-mail [info@avgg.ch](mailto:info@avgg.ch)

---

Romont, avril 2025

## **Qualité de l'eau**

---

L'association Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG) est soumise conformément à la législation à un certain nombre de règles et en particulier sur le contrôle de la qualité de l'eau distribuée sur notre réseau et dans les communes.

Nous sommes contraints de prélever des échantillons d'eau à différents points de notre réseau et de les transmettre au laboratoire du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) pour analyses afin d'en vérifier leurs conformités à la législation sur les denrées alimentaires.

Ces analyses portent sur les propriétés physico-chimiques ainsi que sur la microbiologie de l'eau contenue dans les échantillons transmis.

Nous produisons chaque année un rapport résumant ces analyses d'autocontrôle. Ce bilan sur la qualité de l'eau est distribué également à toutes les communes membres de notre association et est en principe disponible sur leurs sites internet.

En ce qui concerne d'éventuels résultats d'analyses sur les micropolluants ou autres, ces derniers ne sont pas demandés par la législation actuellement en vigueur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous renvoyons au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) qui pourra peut-être vous renseigner.

**AVGG – Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère**